

## Une pièce de mobilier canadien La cabane

Robert-Lionel Séguin

Volume 16, numéro 3, décembre 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302210ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302210ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Séguin, R.-L. (1962). Une pièce de mobilier canadien : la cabane. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 16(3), 348–352.  
<https://doi.org/10.7202/302210ar>

## LA CABANE

### *Une pièce de mobilier canadien*

Les habitants de la Nouvelle-France disposaient d'une pièce de mobilier depuis longtemps disparue. Il s'agit de la *cabane*, qui n'est autre chose que l'adaptation canadienne d'un meuble typiquement normand : le lit-alcôve.

Selon Maumené, le lit-alcôve consiste en une sorte de cage de bois, dont les montants et les traverses forment quatre baies qui sont fermées par des rideaux coulissants<sup>1</sup>. « En somme, enchaîne-t-il, l'ossature du lit-alcôve est très rudimentaire; les pieds élevés ont eu leur raison d'être, car ces lits, placés presque toujours au rez-de-chaussée, avaient besoin d'être garantis contre l'humidité. On les disposait généralement dans un coin, de sorte que l'on ne voyait qu'une face de côté. »<sup>2</sup>

Ordinairement fait de sapin ou de chêne, le meuble varie avec les régions. Au Havre, il est peu sculpté et les draperies glissent sur des vergettes de fer. Le haut est à baldaquin, c'est-à-dire coiffé d'un ciel. Les mêmes observations sont relevées du côté d'Evreux. A Caux, la pièce tient plus de l'alcôve que du lit. Enfin, en d'autres coins de Normandie, une porte de bois ouvrante ou coulissante ferme le lit-alcôve, ce qui dénote une influence des lits-clos bretons.

« On appelle *cabane* de Berger, écrit Furetière en 1701, une manière de petite chambre faite de planches, que l'on fait aller d'un lieu à l'autre, par le moyen de quatre roulettes qui la soutiennent. »<sup>3</sup> Le mot « Berger » nous intrigue. Cependant, il ne s'agirait pas de la petite roulotte que les pâtres français utilisaient en guise d'abri, mais bien d'une pièce de mobilier.

<sup>1</sup> *La Vie à la campagne* (Paris, décembre 1920), VI: 38. Publication hebdomadaire de la maison Hachette.

<sup>2</sup> *Loc. cit.*

<sup>3</sup> Antoine Furetière, *Dictionnaire/ universel,/ contenant generalement/ tous les mots francois/ tant vieux que modernes,/ & les termes de toutes/ les sciences et des arts,/ etc.*, (3 vol., A la Haye, et a Rotterdam, 1701), I.

Quoi qu'il en soit, on trouve déjà la *cabane* dans plusieurs foyers canadiens au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est un assemblage de planches de frêne, de sapin, de pin ou de merisier, mesurant de cinq à six pieds de hauteur par quelque sept pieds de longueur. Les ouvertures sont soigneusement closes par des rideaux. Cette sorte de boîte est toujours placée dans un coin de l'appartement pour que l'air y pénètre le moins possible. Le dormeur ne doit-il pas se préserver du climat rigoureux des hivers canadiens ? Si la *cabane* est d'inspiration normande, nous la voyons néanmoins chez nombre de colons qui ne sont pas originaires de cette province de la Manche, ce qui démontre un plus grand souci du fonctionnel que du traditionnel.

Le 7 novembre 1657, il y a « Une Cabanne de Menuiserie avec Ses ferrures »<sup>4</sup> en la chambre du montréalais Nicolas Godé, tombé récemment dans une embuscade iroquoise. Le lit vaudrait la somme appréciable de trente-cinq livres. Le terme « de Menuiserie » signifie que le meuble est mouluré avec soin. Serait-il de fabrication française ? Incidemment, notons que Godé n'est pas normand, mais plutôt percheron, étant originaire de Saint-Martin d'Igné, évêché de Seez. En mars 1662, un autre habitant de Montréal, Simon Le Roy, possède « deux Cabannes a Sainte (cintre) quarez... »<sup>5</sup> Époux de Jeanne Godard, Le Roy est natif de Bretonnière, évêché du Mans.

Pour une fois, nous trouvons la *cabane* chez un authentique normand. Il s'agit du rouennais Jacques Testard, sieur de La Forest, qui habite Montréal depuis quelques années. Lorsqu'on dresse l'inventaire de ses biens le 18 juin 1663, sa veuve, Marie Pournain, déclare qu'il lui appartient « Une Cabanne de bois Dassemlage »<sup>6</sup> valant quinze livres. L'année suivante, précisément le 17 juin, un tabellion note la présence d'« Une Cabanne dassemlage de bois de fresne & Merisier avec Un bout Seule-

<sup>4</sup> Inventaire des biens meubles de deffunt Nicolas godé — 7 novembre 1657. Greffe du notaire Bénigne Basset, minute no 5. Archives judiciaires de Montréal.

<sup>5</sup> Inventaire des biens meubles de deff<sup>t</sup>. Simon le Roy — 17 mars 1662. Greffe de Bénigne Basset, minute no 233. A.J.M.

<sup>6</sup> Inventaire des biens meubles de deffunt Jacques Testard s<sup>r</sup> de la forest — 18 Juin 1663. Greffe du notaire Bénigne Basset, minute no 269. A.J.M.

ment »<sup>7</sup> chez Honoré Dasny, veuf de Marie Bédard. Le meuble est pareillement prisé à la somme de quinze livres. Avant d'émigrer en Canada, Dasny demeurait à Montoux, évêché de Tours. A l'automne de 1667, un autre percheron de Saint-Martin d'Igé, Pierre Gadoys, possède « Une Cabanne de Bois de Sapin »<sup>8</sup> qui serait de fabrication canadienne. Par ailleurs, en janvier 1673, Roberte Gadoys, sœur de Pierre et veuve de Louis Prud'homme, également de Montréal, dispose d'un intéressant mobilier dont « Une huche, deux Coffres & Une cabanne Le tout de bois & dassemblage (sic) évalués à quarante livres »<sup>9</sup>.

Un autre colon venant du Mans, plus justement de Malicorne, couche dans « Une Cabanne d'assemblage de bois de pin »<sup>10</sup> estimée à quinze livres. C'est un habitant de Montréal du nom de Pierre Desautels, époux de Marie Remy. La *cabane* fait également partie du mobilier des gens de qualité. En juillet 1678, un gentilhomme beauvoisin, monsieur de Chambly, dispose de « deux rideaux de Tapisserie Servant au devant d'Une Cabane »<sup>11</sup>. La facture de la pièce doit être passablement soignée puisque les draperies sont de tapisserie. Monsieur de Chambly habite l'île Saint-Louis, dans la région montréalaise.

S'ils n'en possèdent pas, certains habitants louent une *cabane* pour la durée de l'hiver. Il arrive alors que des locataires se fassent tirer l'oreille à l'échéance du loyer. D'aucuns s'adressent même aux tribunaux pour obtenir justice. Le 15 mars 1684, le bailli de Montréal ordonne à Vincent Dugas de verser seize

---

<sup>7</sup> Inventaire de biens meubles après la mort de Marie Bédard, feme. d honoré dasny — 17 juin 1664. Greffe du notaire Bénigne Basset, minute no 319. A.J.M.

<sup>8</sup> Inventaire de deffunt Pierre Gadoys — 3 novembre 1667. Greffe de Bénigne Basset, minute no 411. A.J.M.

<sup>9</sup> Inventaire de biens meubles de Deffunt Louis preudhomme — 11 janvier 1673. Greffe de Bénigne Basset, minute no 895. A.J.M.

<sup>10</sup> Inventaire des Biens Meubles et Immeubles dellaissez apres Le Decedz de Deffunte Marie Remy Jadis feme'. de pierre Desautels. 25<sup>e</sup>. Novembre 1676. Greffe de Bénigne Basset, minute no 1354. A.J.M.

<sup>11</sup> Procèz Verbal de l'Estat des maions et meubles de M. de Chambly a la req<sup>te</sup> du s<sup>r</sup> Gouyau — 18 juillet 1678. Greffe du notaire Anthoine Adhemar. A.J.M.

livres au notaire Claude Maugue qui lui réclame cette somme pour la location d'une *cabane*.<sup>12</sup>

Le montréalais Charles Juillet, originaire de Saint-Agricole, évêché d'Avignon, meurt à l'été de 1690. Lorsqu'on procède à la prisée de ses biens en juillet suivant, une *cabane* se trouve à la côte Saint-François<sup>13</sup>, en la maison qu'habite sa veuve, Catherine Saintard. D'autre part, le 2 avril 1698, monsieur d'Ailleboust loue la maison de Catherine Gauchet, veuve de Jean-Baptiste Migeon, originaire de Saint-Pierre de Moulins, en Bourbonnais. Dans la cuisine, il y a « un dressoir & de Cabanes a Coucher Neufves . . . »<sup>14</sup> Cette bâtisse est construite à Montréal.

Toujours en 1698, un saintongeais du nom d'Etienne Benoît demeure à la Pointe-aux-Trembles, près de Montréal. A sa mort, survenue à l'été de la même année, sa veuve, Nicole Chantoiseau, fait transporter ses biens en la maison d'André Trahan, habitant du lieu. *Une cabane*, qui fait partie du mobilier, est alors estimée à dix-huit livres<sup>15</sup>.

Il arrive que la fabrication du meuble soit déterminée par acte notarié. Le 13 avril 1699, le sieur Clérin<sup>16</sup> et le menuisier Pierre Couillard, tous deux de Montréal, se trouvent en l'étude du tabellion Adhémar pour y parapher un marché par lequel « Led Couillard promet & soblige de faire pour Led s<sup>r</sup> de Clerin a la maison quil va Faire construire en cette ville proche Le Corpz de Garde . . . un dressoir dans la Cuisine avec deux Cabanes . . . »<sup>17</sup> Vers le même temps, « L'es planches d'Une Ca-

<sup>12</sup> Registre du bailliage — Maugue, Claude — vs — Dugas, Vincent. — 15 mars 1684. A.J.M.

<sup>13</sup> Inventaire des biens de deffuntz Charles Juillet & Catherine Saintard — 7<sup>e</sup> & 16<sup>e</sup> Juillet 1690. Greffe d'Anthoine Adhemar, minute no 1707. A.J.M.

<sup>14</sup> Bail A Loyer par Mad<sup>lle</sup> Cauchet v<sup>e</sup> de M<sup>r</sup> Migeon A M<sup>r</sup> Dailleboust de Musseaux — 2<sup>e</sup> Avril 1698. Greffe d'Anthoine Adhemar, minute no 4055. A.J.M.

<sup>15</sup> Inventaire de la succession d'Estienne Benoist & Chante Oiseau sa veuve du 26 Aoust 1698. Clos Le 29 dud — Greffe d'Anthoine Adhemar. A.J.M.

<sup>16</sup> Il est lieutenant d'une compagnie de la Marine et major de Montréal.

<sup>17</sup> Marché Entre M<sup>r</sup> Clerrin & Couillard — 13<sup>e</sup> Avril 1699. Greffe du notaire Anthoine Adhemar, minute no 4642. A.J.M.

banne »<sup>18</sup>, qui appartiennent au rochelais François Gloria, de la rivière Saint-Pierre (près de Montréal), sont évaluées à sept livres et dix sols.

A la mi-mai 1705, on dresse l'inventaire des biens laissés par le marchand montréalais Bertrand Arnaud, décédé plus tôt. Le défunt est originaire de la paroisse de Saint-Michel, en la ville de Bordeaux. Une *cabane* se trouve parmi les meubles qui sont en sa maison.<sup>19</sup> Par ailleurs, le 15 mars 1713, Paul Aguenier, menuisier de Montréal, s'engage à faire certains travaux à la demeure de Daniel Migeon, sieur de La Gauchetière<sup>20</sup>. Parmi ces ouvrages, signalons « Une armoire dans Le mur de Lad<sup>e</sup>. Cuisine Un dressoir et une Cabane avec Leurs porte (sic) . . . »<sup>21</sup>.

Terminons par cette dernière mention. Le breton Guillaume Joquin est à Sorel en 1743. Époux de Gillette Pointelle, il vient de Saint-Servant, près de Saint-Malo. Par la suite, nous le retrouvons à la Pointe-aux-Trembles (Québec) en 1745, avant de venir mourir à Montréal l'année suivante. Son mobilier se compose de plusieurs pièces, dont « Unne Cabane a Coucher »<sup>22</sup>.

Cette sorte de lit-alcôve se trouvera encore dans la maison canadienne pour deux ou trois décennies, mais il disparaîtra graduellement vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

ROBERT-LIONEL SÉGUIN

<sup>18</sup> Inventaire des biens de deffunt fran. Gloria 25<sup>e</sup> Avril 1699. Greffe du notaire Anthoine Adhemar, minute no 4656. A.J.M.

<sup>19</sup> Inventaire des biens de la com<sup>te</sup> du s<sup>r</sup> B, arnaud & dam<sup>lle</sup> de saintes sa femme — 18<sup>e</sup> may 1705. Greffe du notaire Anthoine Adhemar, minute no 7101. A.J.M.

<sup>20</sup> Il est lieutenant dans les troupes de la Marine et aide-major de Montréal.

<sup>21</sup> Marché de menuiserie fait par aguenier au s<sup>r</sup>. de La Gauchetierre. 15<sup>e</sup>. Mars 1713. Greffe d'Anthoine Adhemar, minute no 9170. A.J.M.

<sup>22</sup> Inventaire des Biens de la Succession de feu S<sup>r</sup> Guillaume joquin Et de damoiselle Gillette pointelle, ce 26 avril 1746. Greffe de François Comparet. A.J.M.